

**Procès Verbal du  
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2008**

Début de séance: 18h30

25 présents. 2 procurations -

Mme Ghislaine FERRER donne procuration à M. Gilbert MAGNAN,

Mme Marie-Claire TARDY donne procuration à M. Jean-claude AYMARD.

Mr Jean MACHERA absent excusé.

Mr Bernard SALQUE absent.

Monsieur Michel BOYER propose Madame Hélène DEVULLAINE comme secrétaire de séance:

Pour: 26

Contre: 00

Abstention: 00

Monsieur Michel BOYER s'adresse aux élus pour faire lecture du courrier de Monsieur Jean MACHERA Ce dernier s'excuse de son absence pour cause d'hospitalisation et tient également à remercier Monsieur Bruno GERARA pour avoir pris des nouvelles de sa santé lors de la campagne électorale (omis lors de son allocution au Conseil Municipal du 21 mars dernier).

Monsieur Michel BOYER exprime également les excuses de Madame Ghislaine FERRER de son absence pour cause de formation professionnelle sur Paris pendant plusieurs mois.

Monsieur Michel BOYER fait lecture est faite du PV du Conseil municipal du 21 mars.

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0 Mademoiselle Audrey NEGRE arrive à 18h48

Mademoiselle Audrey NEGRE arrive à 18h48

**ORDRE DU JOUR NI 1 : BUDGET PRIMITIF 2008**

Section de fonctionnement

Dépenses et Recettes 4 330 134 €

Section d'investissement :

Dépenses et Recettes: 13 64 635 €

De nombreuses interventions, parmi lesquelles Monsieur René BROCH souhaiterait que soit revu l'organigramme en relation avec la masse salariale des employés de mairie qu'il trouve trop élevée, Monsieur Bruno GERARA abonde dans le même sens et réclame un plus grand nombre de réunions de commissions pour plus de clarté. Monsieur Michel BOYER précise que la mairie est le 1er employeur communal, que dans la mesure du possible les emplois des contractuels sont, à terme, pérennisés car donnant satisfaction; qu'elle a aussi une obligation morale sur les réussites aux concours internes...

Monsieur Alain HARDY précise que nous sommes une collectivité et qu'il faut aller au-delà de la notion « masse salariale ». Il faut créer un équilibre sur 1. la masse salariale, 2. les compétences, 3. le niveau de service.

Madame Magali BRACONNOT-JOUE demande des détails de compréhension sur plusieurs chapitres: 'locations immobilières', 'locations mobilières', 'le nettoyage des locaux'...

Madame Annie CALLEA, secrétaire de Mairie se propose d'expliquer, ultérieurement, et à qui le souhaitera, les différents chapitres budgétaires.

Après plusieurs échanges, Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget.

Monsieur Bruno GERARA précise, auparavant, que sa liste votera 'Pour' le global du budget mais s'abstiendra sur les investissements.

Section de fonctionnement Dépenses:

Pour: 23

Abstention: 00

Contre: 04 (liste de Monsieur Broch)

Section de fonctionnement Recettes

Adopté à 1 unanimité par 27 voix POUR

Section investissement Dépenses:

Pour: 21

Contre: 00

Abstentions : 06 (Listes Messieurs Broch et GERARA)

Section investissements Recettes:

Pour: 21

Contre: 00

Abstentions : 06 Cistes Messieurs Broch et GERARA)

Tel que présenté, le Budget primitif Commune 2008 est adopté par:

Membres POUR: 21

Membres CONTRE: 04 (Liste Broch)

Abstentions: 02 (liste GERARA)

### **ORDRE DU JOUR N°2: BUDGET PRIMITIF 2008 - EAU**

Section de fonctionnement:

Dépenses et Recettes: 13 0 176 €

Section d'investissement:

Dépenses et Recettes : 69 652 €

Monsieur Bruno GERARA précise que sa liste votera systématiquement contre la Régie des Eaux.

Dépenses de fonctionnement

Pour: 21

Contre: 02 (liste GERARA)

Absentions: 04 (liste Broch)

Recettes de fonctionnement:

PPour: 21

Contre: 02 (liste GERARA)

Absentions: 04 (liste Broch)

Dépenses d'investissement:

Pour: 21

Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

Recettes d'investissement:  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

Tel que présenté, le Budget primitif 2008 de l'eau est adopté par:  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

### **ORDRE DU JOUR N° 3: BUDGET PRIMITIF 2008 - ASSAINISSEMENT**

Section de fonctionnement:  
Dépenses et Recettes 91285 €

Section d'investissement:  
Dépenses et Recettes 39 730 €

Dépenses de fonctionnement  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

Recettes de fonctionnement  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

Dépenses d'investissement:  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

Recettes d'investissement:  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

Tel que présenté, le Budget primitif .200 8 de l'Assainissement est adopté, par:  
Pour: 21  
Contre: 02 (liste GERARA)  
Absentions: 04 (liste Broch)

**ORDRE DU JOUR N° 4 : VOTE DES TAUX DES DEUX TAXES Pour l'exercice 2008.**  
l'augmentation des impôts locaux concerne - la taxe d'habitation qui est portée de 13,44% à 13,74% - le Foncier Bâti qui est porté de 14,39% à 14,75%  
Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix..

**ORDRE DU JOUR N° 5 - DEMANDE DE SUBVENTION 2008 AUPRÈS DE L'ÉTAT POUR LA  
RESTRUCTURATION DE LA CANTINE DU PRIMAIRE**

Le coût de l'opération est de l'ordre de 300 000 -9 HT.  
Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

**ORDRE DU JOUR N° 6: DÉLIBÉRATION POUR LE VERSEMENT DES INDEMNITES DE  
FONCTIONS AU MAIRE**

Afin de faire bénéficier d'indemnité les 2 conseillers municipaux ayant une délégation, la somme de 2 057,69 € brute mensuelle sera ramenée à 1842,69 € brute mensuelle afin de ne pas dépasser l'enveloppe globale.

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

**ORDRE DU JOUR N° 7 : DÉLÉGATION DES POUVOIRS PREVUS A L'ARTICLE L-2122-22 DU  
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Monsieur Bruno GERARA déclare que sa liste votera contre car certains articles ne présentent pas, à leur avis, les caractères d'urgence stipulés.

POUR: 21  
CONTRE: 06 (listes Broch et Gerara)  
Abstention: 00

**ORDRE DU JOUR NI 8: ESTER EN JUSTICE - DÉLÉGATION GÉNÉRALE - DURÉE DU MANDAT**

Madame VALERA déclare ne pas comprendre le fait de déléguer au Maire la possibilité d'ester en justice sans convoquer au préalable le Conseil Municipal alors que certaines personnes, sur la commune, ont les compétences requises.

POUR: 23  
CONTRE: 04 (liste Broch)  
Abstention: 00

**ORDRE DU JOUR N° 9: DÉLIBÉRATION POUR LE VERSEMENT DES INDEMNITES DE  
FONCTIONS AUX ADJOINTS DU MAIRE**

Afin de faire bénéficier d'indemnité les deux, conseillers municipaux ayant une délégation, la somme de 823,08 € brute mensuelle sera ramenée à 741,08 € brute mensuelle afin de ne pas dépasser l'enveloppe globale.

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

**ORDRE DU JOUR N° 10: DÉLIBÉRATION POUR LE VERSEMENT DES INDEMNITES DE  
CONSEILLER MUNICIPAL TITULAIRE DE DELEGATION**

L'indemnité brute allouée aux deux conseillers municipaux ayant une délégation sera de 430 € chacun. Monsieur GERARA déclare voter contre car il souhaiterait d'autres délégations tel le suivi des DSP.

POUR: 21  
CONTRE: 02 (liste GERARA)  
Abstentions: 04 (liste Broch)

**ORDRE DU JOUR N° 11 : DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE POUR SIEGER  
AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX**

Madame Magali BRACONNOT-JOUVE déclare que ces instances ne sont pas démocratiques car la désignation des délégués n'a pas été votée au suffrage universel.

POUR: 25  
CONTRE: 00  
Abstention: 00

**2 REFUS de vote: liste GERARA**

**ORDRE DU JOUR N° 12: DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL  
D'OFFRES: CAO**

Monsieur le Maire précise avoir proposé à Monsieur Jean MACHERA la possibilité d'assister à la CAO sans toutefois pouvoir voter.

Délégués titulaires: Alain HARDY, Marie-Claude MONTAGNIER, Christian ARNAUD, René BROCH, Bruno GERARA.

Délégués suppléants: Antoine TROPINI Gilbert MAGNAN, Jean-Claude AYMARD, Graziella CACCAVELLI, Magali BRACONNOT-JOUVE.

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

**ORDRE DU JOUR N° 13: CONVENTION AVEC MONDIAL ÉVASION - SÉJOURS ETE 2008**

Les séjours proposés sont: 'les Explorateurs en herbe' en Auvergne pour les 6-12 ans, 'Le Circuit merveilleux' pour les 6-17 ans, en Haute-Corse pour les 14-17 ans.

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

**ORDRE DU JOUR N° 14: DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT  
NON TITULAIRE DE DROIT PRIVE**

Monsieur Bruno GERARA demande un débat ultérieur sur le recrutement.

POUR: 23  
CONTRE: 00  
Abstentions : 04 (liste Broch)

## **ORDRE DU JOUR N° 15: TRANSFORMATION DE POSTES**

Deux agents de la commune ont satisfait aux épreuves du concours de Rédacteur Territorial.

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix sur la transformation de leur poste.

## **ORDRE DU JOUR N° 16: CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA MAIRIE DE SIMIANE COLLONGUE ET L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE**

Monsieur Alain HARDY fait lecture des engagements de l'OMC

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

## **ORDRE DU JOUR N° 17: ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN PLACE D'AUTOMATES D'APPEL ET DALERTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX**

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

## **ORDRE DU JOUR N° 18: ACQUISITION DE LA PARCELLE AL 142 - QUARTIER VILLAGE**

Cette parcelle de 720 m2 et appartenant à Monsieur Alexandre RANGONE a l'avantage de se situer en plein cœur du village et pourrait accueillir un aménagement public du type 'halles pour le marché du Cours des Héros'.

Prix d'acquisition: 144 000 € Crédits prévus au budget.

Le Conseil municipal se prononce POUR à l'unanimité par 27 voix.

Le Conseil municipal prend fin à 20h45.

Le Secrétaire de Séance  
Mme Hélène DEVULLAINE

P/Le Maire,  
le Maire Adjoint,  
Alain HARDY